

les francas

L'éducation en mouvement !

BPJEPS

Animation Loisirs tous publics

- Mobilité européenne
- Appropriation de pratiques éducatives
- Une organisation innovante renforçant le lien théorie/pratique

Formation
accessible
en
apprentissage

Union Régionale
des Francas

Normandie

320 Le Val, étage 1
14 200

Hérouville-Saint-Clair

Adm : 03 44 15 56 96
Péda : 06 50 53 89 45

Du lundi au vendredi
9h00 à 17h00

Hérouville-Saint-Clair 2024-2025

du 26 août 2024 au 28 novembre 2025

Sous réserve d'autorisation d'ouverture par la DRAJES de Normandie



Cofinancé par
l'Union européenne

ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délegation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Antenne CFA
PÉDAGOGIQUE DU



Le diplôme "Loisirs Tous Publics"

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport,

spécialité "Animateur" mention "Loisirs Tous Publics" est un diplôme de niveau 4 (BAC) délivré et reconnu par l'Etat. Il permet d'exercer les fonctions d'animateur.ice professionnel.le et de directeur.rice d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Il prépare au métier d'animateur.ice professionnel.le.

Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation. Il permet, en outre d'exercer des fonctions d'encadrement de petites équipes et de participer activement au fonctionnement de structures socio-éducatives, culturelles ou médico-sociales, que ce soit dans des associations de jeunesse et d'éducation populaire (centre socio-culturel, maison de quartier, espace jeunes...), des collectivités territoriales, des établissements publics voire des entreprises du secteur marchand.

Mention "Loisirs Tous Publics"

Cette mention amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier d'animateur.ice au sein de différentes structures accueillant des publics variés, de la petite enfance au public adulte et sénior. Elle permet également d'être habilitée à diriger des accueils et séjours de type Accueils Collectifs de Mineurs.

Les compétences professionnelles visées en 4 unités capitalisables (UC)

UC1 231h	<u>Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.✓ Contribuer au fonctionnement de la structure
UC2 134h	<u>Mettre en oeuvre un projet d'animation</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Concevoir un projet d'animation✓ Conduire un projet d'animation✓ Evaluer un projet d'animation
UC3 148h	<u>Conduire une action dans le champ du Loisirs Tous Publics (LTP) et de direction d'un ACM</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Organiser et évaluer les activités✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
UC4 135h30	<u>Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre les activités d'animation dans le champ du "LTP"</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Situer son activité d'animation dans un territoire✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure.✓ Evaluer ses actions✓ Conduire des activités d'animation

La formation

Un accompagnement personnalisé de l'alternance est proposé.

Il vise à optimiser l'individualisation de la formation mais aussi à faciliter le développement d'un cadre de formation en interne à la structure d'emploi ou d'accueil.

La formation permet de **développer des compétences plutôt que des connaissances** et la prise en compte des particularités et besoins locaux, notamment au travers de l'UC.

Des méthodes pédagogiques actives incluant interventions et témoignages de professionnels.

L'**alternance au Francas** prend en compte les réalités du poste occupé et permet un partenariat étroit avec les employeurs, les tuteur.rice.s ou maître.sses d'apprentissage dans le parcours individualisé de formation.

Des compétences éducatives spécifiques seront développées en lien à la découverte et la formation **aux pratiques éducatives Francas**.

L'ALTERNANCE

La formation est organisée sur le principe de l'alternance : des périodes en centre de formation et des périodes de mises en situation professionnelle (en associations, collectivités, entreprises ...), notamment pendant les vacances scolaires.

- ✓ Durée totale de la formation : **17 mois**
- ✓ Le cycle complet de formation comprend **1868.50 heures** dont **676.50 heures** en centre de formation et **1192 heures minimum** de mise en situation professionnelle.
- ✓ Une période d'**au moins 18 jours de direction en ACM** est à prévoir pendant les vacances d'été 2025.
- ✓ **Individualisation des parcours** : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à la semaine de positionnement du 26 au 29 août 2024.
- ✓ **Le rythme de la formation** :
 - ✓ Chaque semaine périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
 - ✓ Des journées entières (sauf le mercredi)

Le + de cette formation :

Un **séjour de mobilité avec des partenaires européens** est organisé.
(10 jours sur place)

Calendrier 2024-2025

Lieu de la formation : Hérouville-Saint-Clair (14)

Date de formation : Août 2024 - Novembre 2025

↳ Positionnement

Réunions d'informations :

Mardi 14 mai à 18h30
Lundi 10 juin à 18h30

Date limite d'inscription :

12 juillet 2024

Tests de sélection d'entrée en formation :

28 mai 2024
27 juin 2024

Les conditions d'entrée en formation

- ✓ Avoir au minimum 18 ans au début de la formation
- ✓ Fournir le dossier d'inscription complet avec l'ensemble des pièces justificatives
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme suivant :
BAFA, CQP animateur périscolaire, CQP ALS, BAFA, BAPAAT, BAC PRO "service de proximité et vie locale", BAC PRO agricole... Tout diplôme attestant des compétences à animer un groupe quel que soit le champ d'intervention ou tout diplôme de niveau 4 (BAC) ou supérieur.
- ✓ Ou justifier d'une **expérience dans l'animation auprès d'un groupe d'une durée de 200 heures minimum.**
- ✓ Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité): PSC1, AFPS, SST, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2
- ✓ Satisfaire aux épreuves écrite et orale des tests de sélection
- ✓ Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation



Coût de la formation

- ✓ Frais de dossier : 50 €
- ✓ Coût pédagogique de la formation : 15€ / heure
- ✓ Des aides financières existent : n'hésitez pas à nous contacter pour définir ensemble les modalités adaptées à votre situation.
- ✓ Pour connaître les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap, veuillez contacter les Francas Hauts de France - Antenne de Normandie qui vous mettront en lien avec le référent handicap des Francas afin d'accompagner la réalisation de votre projet.

Demandez le dossier d'inscription à :

secretariat@francashdf.fr